



CLASSIQUES  
GARNIER

« [Caricature de Dumas père, faite par Dumas fils] », *Cahiers Alexandre Dumas*, n° 29, 2002, *Correspondances. Deux cents lettres pour un bicentenaire (1802-2002)*, p. 410-411

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-09495-1.p.0414](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-09495-1.p.0414)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2002. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.



Caricature de Dumas père, faite par  
Dumas fils, moi présent, à la séance  
de la commission des auteurs dramatiques  
du 22 février 1866.

— Victorien Sardou

« Caricature de Dumas père, faite par Dumas fils, moi présent,  
à la séance de la commission des auteurs dramatiques  
du 22 février 1866. » — Victorien Sardou

(Coll. Bibliothèque de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques)

À partir des lettres recueillies par Claude Schopp, les lettres ont été choisies par : Claude Schopp (1822-1835), Jean-Pierre Galvan (1835-1840), Odile Krakovitch (1841-1845), Fernande Bassan (1846-1850), Jacqueline Razgonnikof (1851-1855), Pierre Gintzburger (1856-1860), Jean-Claude-Yon (1860-1865), Michèle Hournon (1866-1870).

Annotations : Claude Schopp, avec la collaboration de Pierre Gintzburger et Jacqueline Razgonnikof.

Iconographie : P. Gintzburger.

Nous remercions le conservateur des Archives départementales de l'Aisne (Frédérique Pilleboue et E. Lemarchand), des Bouches-du-Rhône (Françoise Dallemagne), de la Nièvre, le conservateur de la Bibliothèque municipale de Lisieux, les services de l'état-civil de Fatouville-Grestain (Eure), de Meaux, de Metz, de Neuilly-sur-Seine, de Vanves d'avoir retrouvé pour nous les actes d'état-civil que nous leur avons demandés, ainsi que Mmes Sylvie Aubenas, Sheila Gaudon et Beuzit-Cabioch, MM. Jean-Loup Champion, Fritz Daguillard, Louis Peyrusse et Bernard de Trogoff.

Nous sommes reconnaissants à Mme Chantal Chemla d'avoir relu les épreuves de cet ouvrage.